

Description des mesures pour information ou faisant l'objet de recommandations du comité-école EHDA

Regroupement 11020 – Maternelle 4 ans temps plein milieu défavorisé				
Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
11023 - Maternelle 4 ans temps plein ressource additionnelle	Dédiée		Maternelle 4 ans Temps plein	Offre une ressource additionnelle autre que le personnel enseignant en appui à ce dernier pour chaque classe.
Regroupement 15010 – Milieu défavorisé				
Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15011 – Agir autrement dans la réussite des élèves en milieu défavorisé	Dédiée		IMSE 7, 8, 9 ou 10	Soutient la mise en place de conditions favorisant le renforcement des actions reconnues pour la réussite des élèves issus de milieux défavorisés, selon les besoins déterminés et en fonction des ressources disponibles. La concertation des équipes-écoles, le développement et le déploiement de l'expertise en matière d'interventions en milieu défavorisé sont des exemples d'utilisation des sommes allouées aux écoles.
15014 - Agent en soutien au lien-école-famille en milieu défavorisé	Dédiée			Permet l'embauche d'agentes et agents de soutien consacrés au renforcement du lien entre l'école et la famille. Elle donne aux écoles l'occasion de mettre en place des conditions qui favoriseront le rapprochement des familles, du personnel scolaire et des partenaires de la communauté. Ces agentes et agents de soutien permettront de créer et consolider les liens entre l'école et les familles dans le but de tisser un filet de protection autour des jeunes issus de milieux défavorisés et présentant des facteurs de vulnérabilité.
15015 – Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves des milieux les plus défavorisés	Dédiée		IMSE 7, 8, 9, 10 Préscolaire (4 et 5 ans) et 1 ^{er} cycle	Bonifie les ressources consacrées à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Cette mesure permet aux équipes-écoles de se concerter et de choisir les actions ou modalités à la suite d'une analyse des besoins des élèves et de leur milieu. Elle prévoit l'ajout de ressources enseignantes, d'enseignantes et d'enseignants-orthopédagogues et de ressources professionnelles additionnelles en appui au personnel enseignant en classe.

Regroupement 15020 – Soutien à la persévérance

Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15021 – Programme de tutorat	Protégé		Secteur jeunes	Vise la mise en œuvre du Programme de tutorat. Elle permet de joindre les élèves éprouvant des difficultés sans que celles-ci soient attribuables à un trouble spécifique d'apprentissage qui nécessite un suivi personnalisé et un accès à des services professionnels ou techniques spécialisés. Il importe de garder en tête que le Programme permet une intervention intensive, fréquente et circonscrite dans le temps.
15024 - Aide aux parents	Dédiée	I	Maternelle et 1 ^{ère} année	Vise à accompagner les parents des élèves de l'éducation préscolaire et de la première année du primaire. L'accompagnement offert par l'entremise de cette mesure peut inclure diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires sur le développement cognitif, l'enseignement des mathématiques dans les premières années de scolarisation, la nouvelle grammaire, des ateliers sur la stimulation motrice, l'éveil à la lecture, l'estime de soi, etc. Cet accompagnement est élaboré de concert avec les conseils d'établissement et s'inscrit en complémentarité des mesures proposées par le ministère de la famille pour mieux soutenir la transition vers l'école.
15025 – Seuil minimal de services pour les écoles	Dédiée	R	Secteur jeunes	Vise à assurer un niveau de base de services complémentaires dans chaque école par des ressources qualifiées dans le but de répondre aux besoins des élèves en matière de soutien à l'apprentissage, d'accompagnement et de suivi. Soutient les pratiques favorisant la continuité des services ainsi que le travail collaboratif et interdisciplinaire de manière à assurer que les objectifs de préventions, d'intervention, d'évaluation et de conseil sont mis en œuvre directement auprès des élèves et des intervenants dans les écoles. L'allocation prévue dans le cadre de cette mesure est calculée de façon à assurer l'équivalent d'une ressource technique ET d'une ressource professionnelle OU enseignante deux journées et demie par semaine dans chaque établissement. Celui-ci a le choix du type de ressources qui complètera les services offerts à l'école.

Regroupement 15030 – Soutien aux actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école				
Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15027 – Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)	Protégée		Secteur jeunes	Vise à soutenir la persévérance scolaire et le développement du plein potentiel des élèves doués par la mise en place d'actions ajustées à leurs besoins. Elle permet notamment le mentorat, l'élaboration de projets éducatifs personnels et le regroupement d'élèves doués dans une classe dédiée. La mesure vise également à soutenir la formation et l'accompagnement des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires pour favoriser la compréhension de la douance et des interventions pertinentes permettant de répondre aux besoins des élèves doués.
15031 – Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant	Protégée		Secteur jeunes	Aide les écoles à mettre en œuvre les dispositions de la LIP visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence. Elle permet également de soutenir l'organisation de services de soutien pédagogique et psychosocial favorisant les actions de prévention ou les mesures de soutien pour les personnes impliquées dans des situations de violence et d'intimidation.
Regroupement 15140 - Mesures liées aux conditions de travail				
15148 - Soutien aux enseignants spécialistes du préscolaire et du primaire	EN-Annexe LV	R	Préscolaire et primaire, enseignantes et enseignants spécialistes	Vise à soutenir les enseignantes et enseignants spécialistes du préscolaire et du primaire. Ces sommes servent notamment à : L'ajout de personnel, notamment en lien avec l'application des mesures adaptatives (via le comité-école EHDAA); L'achat de matériel ou libération, notamment pour la préparation de matériel (au choix de l'enseignante et l'enseignant) (via l'AG ou le CCEE).

Regroupement 15150 – Mesures liées à l'insertion professionnelle et à la valorisation du personnel scolaire				
Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15057 - Soutien en classe au préscolaire 5 ans et au primaire (aide à la classe)	E6-Annexe LXVII	I	Secteur jeunes	Dans une perspective de valorisation du personnel scolaire, le déploiement de ressources de l'aide à la classe afin de soutenir les enseignantes et enseignants ayant des classes à défis particuliers, de favoriser la réussite éducative des élèves, de bonifier l'accompagnement des élèves en ajoutant une ressource signifiante dans la classe contribuant ainsi à assurer un climat propice aux apprentissages et de faciliter l'insertion professionnelle des enseignantes et enseignants en début de carrière.
Regroupement 15240 – Ressource à demi-temps pour le préscolaire 5 ans				
15241 – Ressources additionnelles à demi-temps au préscolaire 5 ans	E6-Annexe LXVI	R	IMSE décroissant selon la liste la plus récente du MEQ	
Regroupement 15310 – Intégration des élèves				
15312 – Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves HDAA	Dédiée	4-08.06 point 7	Secteur jeunes (groupes ordinaires)	Mise en œuvre d'actions pour le soutien à l'intégration en classe ordinaire des EHDA. Permet à l'établissement de se doter de ressources pour assurer l'intégration harmonieuse de ces élèves en classe ordinaire et aux autres activités de l'école et ainsi soutenir leur réussite éducative et leur insertion sociale.
Regroupement 15330 – Aide liée aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage				
15332 - Ajout de ressources liées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	E6-Annexe XLII	R	Secteur jeunes	Vise à améliorer les services aux élèves à risque et aux élèves HDAA par un ajout de ressources et la mise en place de divers éléments d'interventions liés au besoin de ces élèves.

Regroupement 15370 – Mesures liées aux conditions de travail

Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15373 - Volet 1 Soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves HDAA	E6-Annexe XV Dédiée	R	Secteur jeunes (groupes ordinaires)	Les sommes peuvent être utilisées pour : 1. La mise en place de regroupement d'élèves répondant aux besoins particuliers des élèves. Ces groupes peuvent notamment comprendre le cheminement particulier de formation de type temporaire, la classe ressource, la classe répit, la classe d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française, etc.; 2. Le soutien à l'enseignante ou l'enseignant, particulièrement grâce à l'ajout de ressources enseignantes. Peut être utilisée pour les libérations.
15373 – Volet 2 Soutien à la composition de la classe au niveau secondaire et pouvant servir à la mise en œuvre des mesures adaptatives	E6-Annexe V	R	Secondaire	Pour l'ajout de personnel de soutien aux enseignantes et enseignants pour la mise en œuvre des mesures adaptatives prévues au plan d'intervention de l'élève (la surveillance du tiers temps, l'adaptation du matériel pédagogique, la gestion du matériel technologique, etc.). Les sommes sont à venir.
15374 – Libération des enseignantes et enseignants	E6 - Lettre hors convention	R	Secteur jeunes (groupes ordinaires)	Libération ponctuelle des enseignantes et enseignants pour le suivi des plans d'intervention (mesures adaptatives, rencontres avec intervenants, comité d'intervention, etc.)
15375 – Libération ponctuelle des enseignantes et enseignants	E6-Annexe LII	R	Secteur jeunes (Peut aussi être utilisée pour la libération du personnel enseignant d'adaptation scolaire)	Libération ponctuelle des enseignantes et enseignants pour le suivi des plans d'intervention (mesures adaptatives, rencontres avec intervenantes et intervenants, comité d'intervention, etc.)
15377 – Professionnel en soutien à la réussite des élèves	Lettre hors convention AUTRE CONTRAT DE TRAVAIL		Secteur jeunes	
15379 – Stabilité des équipes écoles	E6-Annexe XLVII		Secteur jeunes IMSE 7 à 10	Pour toute forme de soutien à l'élève ou à l'enseignante ou enseignant.

Regroupement 15380 – Mesures liées à la composition de la classe, cohorte ciblée (MCC)				
Mesure	Type	Sous recommandation (R) Information (I)	Pour qui?	Description
15381 Composition de la classe	E6-Annexe LXIX et LXX	R	Secteur jeunes Classe ordinaire Volet 1 Primaire Volet 2 Secondaire	Établissement de cohorte ciblée à l'aide d'un seuil calculé à partir des données de plan d'intervention et d'élève en service d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF) dans chacune des cohortes.